

**Communiqué de presse**  
**Pour diffusion immédiate**  
**Le 18 février 2010**

**L'annonce du ministre Kelly Lamrock n'est pas conforme au Plan de réduction de la pauvreté et crée un système à deux paliers pour la politique sur les unités économiques, selon John Gagnon.**

«En réalité, la nouvelle politique sur les unités économiques n'a rien de neuf. Le Front commun pour la justice sociale réclamait un changement à la politique depuis des années. Par contre, elle ne va pas loin assez», affirme John Gagnon, co-président du Front commun pour la justice sociale.

Dans sa nouvelle version, la politique ne s'applique qu'à ceux qui bénéficiaient de l'aide au revenu avant le 1er janvier 2010 ce qui veut dire que ce sera l'ancienne version de la politique sur les unités économiques qui sera appliquée dans le cas de tous ceux qui, au NB, auront recours à l'aide sociale après le 1er janvier 2010.

«Donc si je demande de l'aide sociale disons le 2 janvier 2010 et que ma soeur vient vivre avec moi, on considérera qu'on forme une unité économique, exactement comme avant, et on combinera nos revenus pour déterminer combien j'aurai droit», de dire M.Gagnon.

«Cela crée un système à deux paliers», poursuit M. Gagnon.

Le ministre Lamrock soutient que la nouvelle politique est une version améliorée qui correspond à l'engagement pris par le gouvernement provincial dans son Plan de réduction de la pauvreté. On a du mal à voir comment il s'agit d'une amélioration.

Le Plan de réduction de la pauvreté affirmait que «la politique sur les unités économiques ne s'appliquerait qu'aux personnes vivant dans une relation conjugale». Cet engagement a reçu un appui unanime sans équivoque lors du Forum final présidé par le premier ministre Shawn Graham. Chacun s'attendait à un changement réel de la politique à l'effet que les revenus des personnes vivant ensemble ne seraient plus combinés, sauf ceux vivant dans une relation conjugale. Le ministre Lamrock vient de changer cette promesse en réduisant considérablement l'impact de la politique de façon à être beaucoup moins généreuse que ce à quoi chacun s'attendait.

«Le Front commun considère qu'il s'agit là d'un pas vers l'arrière, à comparer à ce qui avait été écrit dans le Plan», a conclu M. Gagnon.

-30-

**Pour information:**

John Gagnon - 548-9776 ou 545-0651

Jean-Claude Basque - 389-1578

Le Front commun pour la justice sociale est un des plus importants organismes démocratiques et populaires au NB. Il compte environ 75 000 membres individuels et collectifs. Il regroupe des individus et des organisations locales, régionales et provinciales travaillant ensemble à l'élimination de la pauvreté.